Image not found or type unknown

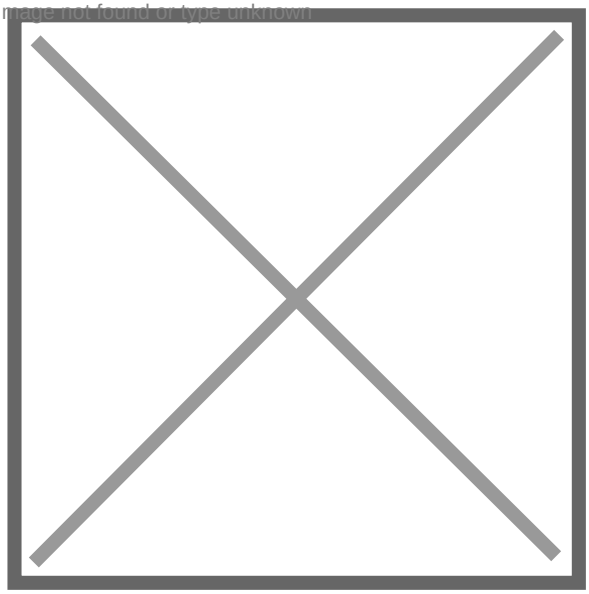

Statut cadre/ non cadre

Par **charli94**, le **19/04/2024** à **16:26**

Bonjour,

Mon nouvel employeur me laisse choisir entre être un statut cadre ou non cadre. Je ne sais pas la différence entre les 2 statuts, et je ne sais pas lequel choisir. Le salaire qui m'est proposé pour le boulot est de 30k brut annuel, et je suis titulaire d'un bac+5 en management et commerce international, avec une première expérience d' 1 an en SAV. D'après ce que je connais, c'est l'entreprise qui choisi que l'employé soit cadre ou pas selon certaines exigences (formation, responsabilités, etc.)

Je suis aussi en situation de changement d'emploi, donc solliciteur d'une nouvelle autorisation de travail. De ce fait, je ne veux pas des mauvaises surprises si je choisis le statut cadre et risquer un refus de ma nouvelle autorisation, mais aussi, je ne veux pas que je sois éligible à un statut cadre qui pourra être plus avantageux pour moi, et d'enfin choisir être non cadre. Pourriez-vous m'éclaircir là-dessus??

La qualification qui était indiquée sur mon ancienne autorisation était ETAM - 355 - 2.3 , si cela veut dire quelque chose...

Merci d'avance pour vos renseignements.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés